



KPMG SA
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes



RSM OUEST
18 avenue Jacques Cartier
BP 30266
44818 Saint-Herblain Cedex

MANITOU BF

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

MANITOU BF

430 Rue de l'Aubinière BP 249 44158 Ancenis Cedex

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

RSM OUEST SARL
Société de commissariat aux comptes
Siège social : 18 avenue Jacques Cartier
BP 30266
44818 Saint-Herblain Cedex
SIREN 864800388 RCS Nantes



KPMG SA
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes



RSM OUEST
18 avenue Jacques Cartier
BP 30266
44818 Saint-Herblain Cedex

MANITOU BF

430 Rue de l'Aubinière BP 249 44158 Ancenis Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société MANITOU BF,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MANITOU BF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Provisions pour garanties

Risque identifié

La société comptabilise des provisions pour garanties et campagnes de rappel de matériels, destinées à couvrir, d'une part le coût estimé de la garantie des machines et des pièces détachées, et d'autre part les coûts de remise à niveau du matériel vendu et du parc de machines concerné dans le cas de dysfonctionnements significatifs ou dangereux. Ces provisions, d'un montant global de 17,6 millions d'euros au 31 décembre 2024 (note 11 Provisions), sont constituées au moment de la vente des machines aux réseaux ou à la clientèle finale pour les garanties, et au moment où le dysfonctionnement est identifié pour les campagnes de rappels. Le montant de la provision pour garantie couvre la garantie contractuelle ainsi que son éventuelle extension. Ce montant est déterminé à partir de projections de données statistiques historiques. Le montant de la provision pour campagnes de rappel de matériels est déterminé sur la base du coût unitaire de remise à niveau appliqué au parc de machines concerné.

Nous avons considéré que l'évaluation de ces provisions constitue un point clé de l'audit dans les comptes annuels en raison de leur importance pour la compréhension des comptes, de la multiplicité des éléments entrant dans leur calcul (moyenne des coûts de garantie sur les cinq dernières années, dates de mise en service des machines, taux de recours fournisseurs, taux de marge sur pièces de rechange) et de leur sensibilité aux hypothèses retenues par la direction.

Notre réponse

Nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance du processus de recensement et d'évaluation de ces provisions ;
- Tester les contrôles clés mis en place par la direction que nous avons estimés les plus pertinents pour déterminer les coûts ayant servi de base à cette évaluation, et notamment ceux relatifs aux différents taux utilisés dans les estimations ;
- Évaluer la pertinence de la méthodologie retenue par la société ;
- Apprécier le bien-fondé des hypothèses utilisées pour la détermination des provisions pour garanties, en vérifiant l'ensemble des données et calculs sous tendant ces hypothèses ;
- Revoir sur une base de tests les calculs effectués ;
- Apprécier les jugements exercés par la direction et le caractère approprié des informations données dans la note 11 de l'annexe aux comptes annuels ;

- Comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans la périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Par ailleurs, il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société MANITOU BF par les assemblées générales du 13 juin 2019 pour le cabinet KPMG SA et du 28 juin 1989 pour le cabinet RSM OUEST.

Au 31 décembre 2024, le cabinet KPMG SA était dans la 6ème année de sa mission sans interruption et le cabinet RSM OUEST dans la 35ème année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.



Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Nantes, le 22 avril 2025

KPMG SA

Saint-Herblain, le 22 avril 2025

RSM OUEST

Gwenaël CHEDALEUX

Associé

Céline BRAUD

Associée

7.3. COMPTES SOCIAUX

7.3.1. COMPTE DE RÉSULTAT

	<i>en milliers d'euros</i>	Notes	2023	2024
Produits d'exploitation (1) :				
Ventes de marchandises			569 288	456 882
Production vendue (biens)			1 390 170	1 362 115
Production vendue (services)			30 175	33 266
Montant net du chiffre d'affaires		Note 18	1 989 633	1 852 263
Production stockée et immobilisée			70 768	4 583
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		Note 19	26 665	36 328
Autres produits (1)			13 889	10 035
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION			2 100 956	1 903 209
Charges d'exploitation (2) :				
Achats et variations de stock			1 475 077	1 258 286
Autres achats et charges externes			210 352	221 627
Impôts et taxes et assimilés			12 471	12 912
Salaires et charges sociales			218 985	229 858
Dotations aux amortissements et dépréciations			34 730	35 732
Dotations aux provisions			19 540	13 679
Autres charges (2)			8 838	8 893
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION			1 979 993	1 780 986
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			120 962	122 224
Produits financiers (3)			86 710	104 740
Charges financières (4)			73 250	88 584
Résultat financier		Note 20	13 460	16 157
RÉSULTAT COURANT avant impôts			134 422	138 380
Produits exceptionnels			647	6 991
Charges exceptionnelles			6 551	3 037
Résultat exceptionnel		Note 21	-5 904	3 954
Participation des salariés aux résultats			6 621	7 596
Impôts sur les bénéfices		Note 22	27 515	29 499
RÉSULTAT NET			94 382	105 239
(1) Dont produits afférents aux gains de change sur opérations commerciales			12 784	8 438
(2) Dont charges afférentes aux pertes de change sur opérations commerciales			7 258	6 899
(3) Dont produits concernant les entreprises liées.			35 982	46 307
(4) Dont charges concernant les entreprises liées.			4 973	4 320

7.3.2. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	<i>en milliers d'euros</i>	2023	2024
RÉSULTAT NET		94 382	105 239
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité			
+ Amortissements, dépréciations et provisions*		35 823	65 326
- Reprises sur amortissements et provisions*		-324	-30 775
- Produits de cession des éléments de l'actif		-111	-6 668
+ Valeur nette comptable des éléments cédés		128	71
- Subventions d'investissement inscrites en résultat		-7	-216
+/- Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie			
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT		129 891	132 977
Variation du besoin en fonds de roulement			
+/- Variation des stocks		-70 677	30 881
+/- Variation des créances clients		-92 294	129 752
+/- Variation des autres créances d'exploitation		-156 417	2 625
+/- Variation des dettes fournisseurs		73 879	-116 484
+/- Variation des autres dettes d'exploitation		45 061	7 724
FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION		-70 557	187 475
Incidence des décalages de trésorerie sur les opérations d'investissement			
+ Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		111	68
+ Cessions d'immobilisations financières		195	6 600
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		-49 944	-73 676
- Acquisitions d'immobilisations financières		-25 108	-59 299
- Subventions équipements		0	0
+/- Variation des dettes fournisseurs sur immobilisations		4 500	-377
+/- Flux de trésorerie liés aux fusions			
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT		-70 246	-126 684
Incidence des décalages de trésorerie sur les opérations de financement			
+ Augmentation de capital			
- Réduction de capital			
+ Cession créance Carry Back			
- Distributions mises en paiement		-24 107	-51 660
+ Augmentation des dettes financières		156 643	10 033
- Remboursement des dettes financières		-2 054	-4 974
+/- Variation du capital souscrit appelé non versé			
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT		130 482	-46 601
Trésorerie d'ouverture		27 826	17 505
Trésorerie de clôture		17 505	31 695
VARIATION DE LA TRÉSORERIE		-10 321	14 190

* Hors actif circulant.

7.3.3. BILAN

ACTIF

	Notes	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
		Montant net	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net
<i>en milliers d'euros</i>					
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles (1)	Note 2	44 835	168 488	114 361	54 127
Immobilisations corporelles	Note 3	111 698	425 548	280 121	145 427
Immobilisations financières (2)	Note 4	603 852	697 574	7	697 567
		760 384	1 291 610	394 489	897 121
Actif circulant					
Stocks et en-cours	Note 6	358 072	339 718	12 528	327 190
Avances et acomptes versés sur commandes		181	449		449
Créances d'exploitation (3)	Note 7	858 291	703 588	46	703 542
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	Note 9	62 930	35 858	651	35 207
Comptes de régularisation	Note 15	4 478	5 831		5 831
		1 283 952	1 085 445	13 225	1 072 220
Écarts de conversion actif	Note 16	19 600	20 407		20 407
TOTAL GÉNÉRAL		2 063 936	2 397 462	407 714	1 989 748
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an		8 447			6 897
(3) Dont à plus d'un an					

PASSIF

	Notes	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
		Montant net	Montant net	Montant net	Montant net
<i>en milliers d'euros</i>					
Capitaux propres					
Capital social	Note 10		39 668		39 668
Primes d'émission, de fusion, d'apport, etc.			45 119		45 119
Écarts de réévaluation (4)	Note 17		116 465		150 888
Réserves et report à nouveau			608 546		651 267
Résultat de l'exercice			94 382		105 239
Subventions d'investissement	Note 6		578		375
Provisions réglementées			6 924		7 037
			911 683		999 595
Provisions pour risques et charges	Note 11		60 180		63 376
Dettes (1)					
Dettes financières (2)(3)	Note 12		568 363		492 706
Dettes d'exploitation	Note 12				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>			369 924		253 368
<i>Dettes fiscales et sociales</i>			92 494		95 755
<i>Autres dettes d'exploitation</i>			82		2 630
Dettes diverses	Note 12		26 289		28 510
Comptes de régularisation	Note 15		29 145		38 211
			1 086 298		911 179
Écarts de conversion passif	Note 16		5 776		15 598
TOTAL GÉNÉRAL			2 063 936		1 989 748
(1) Dont à plus d'un an			147 482		131 063
Dont à moins d'un an			938 816		780 117
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			45 426		4 164
(3) Dont emprunts participatifs					
(4) Dont écarts d'équivalence			115 557		149 980

7.3.4. ANNEXES AUX COMPTES DE LA SOCIÉTÉ MANITOU BF

INFORMATION GÉNÉRALE

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Manitou BF est une société anonyme à Conseil d'administration de droit français au capital de 39 668 399 euros composé de 39 668 399 actions de 1 euro nominal.

Le siège social de la société, correspondant également au principal site de production, est :

430, rue de l'Aubinière - BP 10 249 - 44158 Ancenis Cedex France

La société est inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro : 857 802 508 RCS Nantes – SIRET : 857 802 508 00047 – Code APE : 292D – Code NAF : 2822Z.

INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE À L'ARRÊTÉ DES COMPTES

Les comptes de la société Manitou BF ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 5 mars 2025

COMMENTAIRES SUR L'ANNEXE DU BILAN

L'annexe du bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 989 748 milliers d'euros.

Le compte de résultat affiche :

- un total de produits de 2 014 941 milliers d'euros ;
- un total de charges de 1 909 702 milliers d'euros ;
- un bénéfice de 105 239 milliers d'euros.

L'exercice considéré débute le 1^{er} janvier 2024, finit le 31 décembre 2024 et a une durée de 12 mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

La société Manitou BF a adapté l'organisation de son Comité exécutif avec la création de deux fonctions en janvier 2024 : un Chief Transformation & Governance Officer et un Chief Financial Officer. Ces postes sont respectivement occupés par Hervé Rochet et Céline Brard. Cette évolution vise à renforcer le pilotage stratégique et financier afin de structurer et d'accompagner de façon efficiente la croissance de Manitou BF et de ses filiales et d'autre part à accélérer sa transformation, relever les défis digitaux, humains et réputationnels tout en assurant l'intégrité de son cadre de gouvernance. Voir également la note 5.1.2. du chapitre 5.

SIGNATURE D'UNE LIGNE DE CRÉDIT SUPPLÉMENTAIRE DE 160 MILLIONS D'EUROS

En janvier 2024, le groupe a signé un avenant au contrat de crédit de juillet 2022 pour la mise en place d'une ligne RCF (Revolving Credit Facility) supplémentaire d'un montant de 160 millions d'euros et une maturité de 5 ans avec possibilité de prolongation d'une année.

Cette ligne additionnelle de financement vient renforcer la structure financière du groupe pour lui permettre de poursuivre son développement et financer ses projets d'investissement.

PROGRAMME DE WHOLESALÉ

MBF dispose d'un programme de financement des créances de ses distributeurs dans un cadre strict avec un organisme de financement. Il est basé sur la cession de créances non escomptées et permet à la société de se faire payer à la date d'échéance de la facture par la banque et au distributeur de négocier avec la banque un financement. Ainsi, les créances sont maintenues en créances opérationnelles dans la rubrique « Clients » jusqu'au paiement par l'organisme financier. Le risque est

transféré à l'organisme de financement sans recours possible, sauf si les créances cédées dépassent les lignes de crédit négociées. Ce programme inclut également une assurance-crédit.

L'en-cours de MBF auprès de l'organisme financier est de 34,8 millions d'euros contre 43,7 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Il n'existe pas de risque de recours sur les créances échues au 31 décembre 2024.

Dans le cadre de ce programme, l'organisme financier a octroyé un préfinancement de 18,8 millions en décembre 2024.

Le coût financier sur l'année 2024 est quasi nul.

PROGRAMME D'AFFACTURAGE

En décembre 2024, un contrat d'affacturage a été mis en place. Dans le cadre de ce programme, la société MBF a cédé des créances clients et les avoirs rattachés, sans recours contre les risques de défaillance du débiteur.

Le montant de créances cédées décomptabilisées au 31 décembre 2024 au titre de ce programme est de 12,7 millions d'euros.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE A MANITOU MANUTENCION ESPANA

Dans le cadre de la restructuration de ses filiales espagnoles, Manitou BF a apporté un fonds de commerce à sa filiale Manitou Manutencion Espana pour un montant de 6 600 milliers d'euros.

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES

NOTE 1.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques comptables généralement admises en France.

La méthode de base retenue pour les éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Un certain nombre de chapitres pouvant avoir un caractère significatif sont développés ci-après.

NOTE 1.2 CHANGEMENT DE MÉTHODES ET RÈGLES COMPTABLES

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu sur l'exercice.

NOTE 1.3 ACTIF IMMOBILISÉ

NOTE 1.3.1 FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Conformément à l'article 212-3-2 du règlement ANC N°2014-03, les coûts de développement engagés par la société, se rapportant à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, ont été immobilisés, les conditions d'activation précisées par le PCG étant remplies. S'agissant d'une méthode préférentielle, la société avait opté dès 2005 pour ce traitement comptable.

Tous les frais de recherche, ainsi que les frais d'études et développement autres que ceux décrits ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

NOTE 1.3.2 LOGICIELS INFORMATIQUES

Ils comprennent essentiellement les coûts encourus dans le cadre de la mise en place de différents projets pour la part relative à la conception

détaillée de ces mêmes projets, à la programmation, aux tests et à la documentation.

Les frais enregistrés lors de l'étude préalable, la phase d'analyse fonctionnelle et pour la formation des utilisateurs sont enregistrés en charges.

Les coûts de configuration et de customisation des logiciels en mode SaaS sont comptabilisés en actifs incorporels lorsqu'ils répondent aux critères d'immobilisation, à savoir :

- Le projet est considéré comme ayant de sérieuses chances de réussite technique
- l'entité manifeste sa volonté de produire le logiciel, indique la durée d'utilisation minimale estimée compte tenu de l'évolution prévisible des connaissances techniques en matière de conception et de production de logiciels et précise l'impact attendu sur le compte de résultat.

NOTE 1.3.3 AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Conformément au règlement ANC N°2014-03, les méthodes comptables relatives aux immobilisations incorporelles et corporelles (hors frais de développement) sont les suivantes :

- la base amortissable représente la différence entre le coût de l'actif et la valeur résiduelle, considérée comme nulle pour l'ensemble des biens amortissables ;
- les durées d'amortissement ont été adaptées à la durée probable d'utilisation des différentes catégories de biens et calculées sur le mode linéaire ;
- les principales durées d'amortissement sont les suivantes :
 - fonds commercial : 5 ans,
 - brevets : 5 ans,
 - logiciels informatiques : 3 ans et 7 ans pour le système d'information intégré (ERP),
 - frais de développement : 5 ans,
 - constructions : entre 20 ans et 30 ans selon la qualité des bâtiments construits,
 - aménagements des terrains et des constructions : 10 ans,
 - installations techniques : 10 ans,
 - matériels industriels : entre 3 ans et 7 ans selon le type de matériel,
 - outillages industriels et moules : 3 ans,
 - matériels de transport : 4 ans pour les voitures de tourisme, 5 ans pour les gros véhicules utilitaires,
 - matériels de bureau et informatiques : entre 3 ans et 5 ans selon le type d'équipement,
 - mobilier de bureau : 10 ans.

La différence constatée entre les amortissements fiscaux calculés selon le mode dégressif et les amortissements linéaires définis sur la durée probable d'utilisation est inscrite en provisions réglementées (amortissements dérogatoires). Pour les frais de développement, des amortissements dérogatoires sont comptabilisés, comme prévu par les textes, à compter de la date d'inscription du bien à l'actif.

NOTE 1.3.4 DÉPRÉCIATION DES ACTIFS

Les immobilisations incorporelles et corporelles doivent être soumises à des tests de dépréciation dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. La valeur nette comptable s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société. Elle résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

NOTE 1.4 TITRES DE PARTICIPATION

Afin de présenter des capitaux propres homogènes entre les comptes sociaux et les comptes consolidés, la société avait opté, lors de la clôture des comptes de l'exercice 1990, conformément à l'article 3 de la loi du 3 janvier 1985 et à l'article 11 du décret du 17 février 1986, pour la valorisation des titres des sociétés contrôlées de manière exclusive en fonction de la quote-part des capitaux propres déterminés d'après les règles de consolidation que ces titres représentent.

Conformément à l'article 221-4 du règlement ANC n° 2014-03, si à la clôture de l'exercice, la valeur globale des titres évalués par équivalence est inférieure au prix d'acquisition, une dépréciation globale du portefeuille est constituée. Une provision pour risque global de portefeuille est également constituée si la valeur globale d'équivalence est négative.

Les frais d'acquisition sont activés. Conformément aux textes fiscaux en vigueur, ces frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement sur 5 ans de manière linéaire.

NOTE 1.5 ACTIONS PROPRES

Les actions propres sont inscrites en « Valeurs mobilières de placement » lorsque ces titres sont destinés à couvrir des plans d'options d'achat et d'attribution d'actions et en « Autres immobilisations financières » dans les autres cas.

Pour les plans jugés exerçables (valeur de marché de l'action supérieure au prix d'exercice de l'option) pour lesquels une sortie de ressources est probable, les actions correspondantes sont classées dans un compte spécifique des « Valeurs mobilières de placement ».

Lorsque la valeur de marché des actions Manitou devient inférieure à leur prix d'acquisition, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence. Aucune dépréciation n'est enregistrée pour les actions classées en titres immobilisés destinées à être annulées ainsi que pour les actions classées au sous-compte spécifique des valeurs mobilières de placement (plans jugés exerçables). Ces dernières contribuent au calcul d'un passif déterminé comme expliqué ci-dessous.

Conformément aux articles 624-2 à 624-18 du règlement ANC N°2014-03, la charge relative aux plans d'options et d'attribution d'actions de performance portant sur des actions Manitou BF est répartie de manière linéaire sur la période d'acquisition des droits par les employés. Elle est comptabilisée au compte de résultat dans la rubrique « Salaires et charges sociales » en contrepartie d'une provision pour charges au bilan.

Cette charge correspond, pour les plans d'options d'achat, à la différence entre la valeur en portefeuille, nette de dépréciation, des actions affectées à ces plans, et le prix d'exercice correspondant s'il est inférieur et pour les plans d'actions de performance, à la valeur en portefeuille des actions affectées à ces plans.

NOTE 1.6 STOCKS

NOTE 1.6.1 ÉVALUATION

- Marchandises : valorisées au prix d'achat moyen pondéré.
- Matières premières : valorisées au prix d'achat moyen pondéré.
- Produits semi-ouvrés, en cours de fabrication et produits finis : valorisés au prix de revient de fabrication (matières premières au coût réel, machines et main-d'œuvre au coût réel).

NOTE 1.6.2 DÉPRÉCIATION

- Marchandises : comme les années précédentes, les marchandises ont fait l'objet d'une dépréciation calculée statistiquement en fonction de la rotation et de la perte probable.
- Matières premières : la méthode précédente, c'est-à-dire la dépréciation d'articles à faible rotation, a été poursuivie.
- Produits finis : les matériels ont fait l'objet d'un examen, élément par élément, les matériels concernés étant des matériels d'occasion

ainsi que des matériels de démonstration, en dépôt ou à rotation lente, le taux de dépréciation étant déterminé par famille de produits.

NOTE 1.7 CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque leur valeur de recouvrement, appréciée au cas par cas, est estimée inférieure à la valeur comptabilisée.

NOTE 1.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque la société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêtés des comptes.

NOTE 1.9 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

L'engagement est calculé conformément à la norme internationale IAS 19 révisée et autorisée par la recommandation 2013-02 de l'ANC du 7 novembre 2013. Ce calcul prend également en compte la nouvelle recommandation de l'ANC parue en 2021. La méthode retenue est la méthode des unités de crédit projetées, parfois appelée méthode de répartition des prestations au prorata des années de service.

Les engagements de retraite sont évalués en prenant en compte des hypothèses démographiques et économiques. Ils sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation basé sur les taux d'intérêt des obligations de première catégorie. Les catégories de plans à prestations définies au sein de Manitou BF ainsi que les principales hypothèses utilisées sont détaillées dans la note 11 aux états financiers.

NOTE 1.10 MÉDAILLES DU TRAVAIL

L'engagement a été calculé, comme pour l'exercice précédent, conformément à la recommandation 2003-R-01 du 1^{er} avril 2003 du CNC reprenant les dispositions de la norme internationale IAS 19.

NOTE 1.11 CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Les transactions en devises sont évaluées au taux de change à la date de la transaction. À la date de la clôture de l'exercice, les créances et les dettes sont converties au taux de clôture. La différence résultant de l'actualisation des dettes et des créances en devises au cours de la clôture est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes de change latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risque.

NOTE 1.12 INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME ET OPÉRATIONS DE COUVERTURE

Conformément au règlement ANC 2015-05 sur les instruments financiers, les pertes et les gains de change liés à des opérations commerciales ont été comptabilisés en résultat d'exploitation et les instruments de couverture à la clôture ont été revalorisés.

Les effets des instruments de couverture sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert. La dépréciation ou la provision pour risques portant sur un élément couvert prennent en compte l'effet de la couverture. Les variations de juste valeur des instruments ne sont pas comptabilisées au bilan, sauf si cela permet d'assurer un traitement symétrique avec le risque couvert et pour les non-dérivés de change (créances, dettes...) convertis au cours de clôture.

La société documente la relation entre l'instrument de couverture et l'instrument couvert, ainsi que sa politique de couverture.

La société s'efforce de minimiser le risque de change en procédant à des couvertures de change sur les flux les plus significatifs pour leur montant net de leur exposition aux devises, après prise en compte des achats en monnaies étrangères.

NOTE 2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2023	Acquisitions	Virements de poste à poste	Sorties	Montants bruts 31.12.2024
Frais de recherche et développement	62 495		5 225		67 720
Concessions, brevets, licences	63 409	419	6 690	1	70 518
Fonds commercial	1 708				1 708
Autres immobilisations incorporelles	0				0
Immobilisations incorporelles en cours	20 802	19 667	-11 916	11	28 542
Avances et acomptes	0				0
TOTAL	148 414	20 086	0	12	168 489

<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2023	Dotations	Autres diminutions	Amortissements 31.12.2024
Frais de recherche et développement	47 493	5 509		53 002
Concessions, brevets, licences	54 522	5 273	1	59 795
Fonds commercial	1 564			1 564
Autres immobilisations incorporelles	0			0
Immobilisations incorporelles en cours	0			0
Avances et acomptes	0			0
TOTAL	103 579	10 782	1	114 361

<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2023	Montants nets 31.12.2024
Frais de recherche et développement	15 002	14 719
Concessions, brevets, licences	8 887	10 723
Fonds commercial	144	144
Autres immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	20 802	28 542
Avances et acomptes	0	0
TOTAL	44 835	54 128

NOTE 2.1 FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de développement, engagés directement par la société et activés en 2024, s'élèvent à 14 368 milliers d'euros.

Ainsi, le montant total des frais activés au 31 décembre 2024 s'élève à 92 558 milliers d'euros (contre 78 431 milliers d'euros en 2023). Ce montant se répartit en projets en cours pour 24 837 milliers d'euros (15 937 milliers d'euros en 2023) et projets terminés pour 67 720 milliers d'euros (62 495 milliers d'euros en 2023). Tous les frais de recherche, ainsi que les frais d'études et développement autres que ceux décrits ci-dessus, ont été enregistrés en charges au cours de l'exercice 2024 pour un montant de 19 163 milliers d'euros contre 19 023 milliers d'euros au cours de l'exercice 2023.

NOTE 3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2023	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions	Montants bruts 31.12.2024
Terrains	25 385	1 321	1 658	0	28 364
Constructions	71 457		4 996		76 453
Installations, agencements et aménagements	60 165	786	4 658	28	65 581
Installations techniques, matériels industriels	174 427	7 469	5 147	554	186 489
Autres immobilisations corporelles	27 712	1 982	173	794	29 072
Immobilisations corporelles en cours	14 192	42 032	-16 631	2	39 590
TOTAL	373 337	53 590	0	1 378	425 549

<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2023	Dotations	Sorties	Amortissements 31.12.2024
Terrains	12 151	1 681	0	13 832
Constructions	42 551	2 553		45 104
Installations, agencements et aménagements	43 933	3 146	28	47 052
Installations techniques, matériels industriels	141 213	10 216	506	150 923
Autres immobilisations corporelles	21 791	2 204	785	23 209
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL	261 639	19 800	1 319	280 121

<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2023	Montants nets 31.12.2024
Terrains	13 234	14 532
Constructions	28 906	31 349
Installations, agencements et aménagements	16 232	18 529
Installations techniques, matériels industriels	33 215	35 566
Autres immobilisations corporelles	5 921	5 863
Immobilisations corporelles en cours	14 192	39 590
TOTAL	111 698	145 429

Les investissements 2024 comprennent de nouveaux bâtiments industriels en cours d'achèvement pour 19 030 k€ ainsi que divers aménagements de bâtiments sur les différents sites de production pour 5 444 k€. Ils comprennent également du matériel de production pour 23 929 k€, ainsi que du matériel informatique et de bureau pour 1 929 k€.

NOTE 4 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2023	Réévaluation	Acquisitions	Virements de poste à poste	Diminutions	Montants bruts 31.12.2024
Participations	17 513					17 513
Créances rattachées à des participations*	34 802		15 073		7 538	42 337
Participations évaluées par équivalence**	548 178	34 423	52 852		1 054	634 399
Prêts	0				0	0
Autres immobilisations financières	3 359		82		115	3 326
TOTAL	603 853	34 423	68 006	0	8 708	697 574

* Sur l'exercice 2024, la société a octroyé un prêt à sa filiale Manitou Malaysia pour un montant de 4 325 milliers d'euros.

** Ce poste comprend les titres de participation détenus à plus de 50 % et évalués selon la méthode de la mise en équivalence, conformément aux principes comptables définis au paragraphe 1.4. La mise en équivalence des titres a donné lieu sur l'exercice 2024 à une augmentation de l'écart d'équivalence de 34 423 milliers d'euros, passant ainsi celui-ci de 115 557 milliers d'euros à 149 980 milliers d'euros. Voir détail en note 5.

Détail et variation des titres de participation à leur valeur d'acquisition :

<i>en milliers d'euros</i>					
Sociétés	31.12.2023	Acquisitions 2024	Virements de poste à poste	Cessions	31.12.2024
Manitou Global Services	1 716				1 716
Manitou UK	598				598
Manitou Italia	34 460	25 400			59 860
Manitou Benelux	712				712
Manitou Asia	0				0
Manitou Portugal	2 963				2 963
Manitou Deutschland	8 712				8 712
Manitou Australia	1 326				1 326
Manitou China	5 705				5 705
Manitou Manutencion España	200	6 600	-68		6 732
Manitou Vostok	4 815			-1 054	3 761
Manitou Polska	53				53
Manitou America Inc.	278 973				278 973
Manitou Interface and Logistics Europe	1 995				1 995
Manitou South Asia	636				636
Manitou Brasil	12 570				12 570
Manitou Nordics	244				244
Manitou Middle East	212				212
Manitou Malaysia	2 564				2 564
Manitou Chile	20	116			136
LMH Solutions	3 000				3 000
Manitou Développement	25				25
Manitou Equipment India	49 560	20 000			69 560
Manitou Pty Ltd (LiftRite Hire & Sales)	5 577				5 577
Manitou Mexico	221				221
Manitou Japan	103				103
Manitou PS UK	1 324	736			2 060
Manitou Holding Southern Africa	1 642				1 642
MN Lifttek Oy	4 494				4 494
Manitou Asia-Pacific Holding Pte Ltd	1 309				1 309
Easyli	3 132				3 132
Gi.Erre S.R.L.	3 757				3 757
Manitou Center Madrid S,L,	3		68		71
TOTAL	432 620	52 852	0	-1 054	484 418

Manitou BF a souscrit à l'augmentation de capital de ses filiales Manitou Italia pour 25 400 milliers d'euros, Manitou Equipment India pour 20 000 milliers d'euros et Manitou Chile pour 116 milliers d'euros.

Manitou BF a racheté les parts d'un actionnaire minoritaire de sa filiale anglaise Manitou PS UK, portant ainsi sa participation à 100 %.

Par ailleurs, Manitou BF a apporté un fonds de commerce à sa filiale espagnole Manitou Manutencion España pour 6 600 milliers d'euros.

Enfin, la filiale russe Manitou Vostok a réduit son capital de 1 054 milliers d'euros, en lien avec sa baisse d'activité.

NOTE 5 PARTICIPATIONS ÉVALUÉES PAR ÉQUIVALENCE (EN MILLIERS D'EUROS)

Sociétés	31.12.2023				31.12.2024			
	% détenu	Valeur comptable (coût acq. ou valeur réév. 1976)	Valeur d'équivalence (IFRS)	Écart d'équivalence (IFRS)	% détenu	Valeur comptable (coût acq. ou valeur réév. 1976)	Valeur d'équivalence (IFRS)	Écart d'équivalence (IFRS)
Manitou Global Services	100,00%	1 716	21 355	19 639	100,00%	1 716	19 511	17 795
Manitou UK	99,42%	598	17 289	16 690	99,42%	598	16 583	15 985
Manitou Italia	100,00%	34 460	136 370	101 909	100,00%	59 860	195 731	135 871
Manitou Benelux	99,99%	713	9 265	8 552	99,90%	713	9 008	8 295
Manitou Asia-Pacific Holding Pte Ltd	100,00%	1 310	10 097	8 787	100,00%	1 310	10 313	9 003
Manitou Portugal	100,00%	2 963	7 756	4 793	100,00%	2 963	8 432	5 470
Manitou Deutschland	100,00%	8 712	7 141	-1 571	100,00%	8 712	6 962	-1 750
Manitou Holding Southern Africa	100,00%	1 642	23 961	22 319	100,00%	1 642	29 255	27 613
Manitou Australia	100,00%	1 325	9 246	7 921	100,00%	1 325	11 549	10 224
Manitou China	100,00%	5 705	3 892	-1 813	100,00%	5 705	4 511	-1 194
Manitou Manutencion España	100,00%	200	4 594	4 394	100,00%	6 732	13 633	6 901
Manitou Vostok	100,00%	4 815	3 179	-1 637	100,00%	3 761	492	-3 270
Manitou Polska	100,00%	53	863	810	100,00%	53	1 066	1 014
Manitou America Inc.	100,00%	278 973	222 388	-56 585	100,00%	278 973	225 879	-53 093
Manitou Interface and Logistics Europe	99,00%	1 995	4 848	2 853	99,75%	1 995	4 901	2 906
Manitou South Asia	100,00%	637	2 278	1 641	100,00%	637	2 962	2 325
Manitou Brasil	99,83%	12 570	7 285	-5 285	99,99%	12 570	5 939	-6 631
Manitou Nordics	100,00%	244	478	234	100,00%	244	250	6
Manitou Middle East	100,00%	211	564	353	100,00%	211	654	443
Manitou Malaysia	100,00%	2 564	2 514	-50	100,00%	2 564	2 492	-72
Manitou Chile	100,00%	20	-5	-25	100,00%	136	122	-14
LMH Solutions	100,00%	3 000	1 877	-1 123	100,00%	3 000	1 820	-1 180
Manitou Développement	100,00%	25	25	0	100,00%	25	25	0
Manitou Equipment India	100,00%	49 560	28 987	-20 573	100,00%	69 560	42 388	-27 172
Manitou Pty Ltd (LiftRite Hire & Sales)	100,00%	5 577	7 684	2 107	100,00%	5 577	6 672	1 095
Manitou Mexico	100,00%	221	377	156	99,00%	221	364	143
Manitou Japan	100,00%	103	113	10	100,00%	103	113	10
Manitou PS UK	90,00%	1 324	2 564	1 240	100,00%	2 060	1 689	-371
MN Lifttek Oy	86,00%	4 494	4 757	263	86,00%	4 494	5 339	845
Easyli	82,00%	3 132	2 613	-519	81,90%	3 132	964	-2 168
Gi.Erre	100,00%	3 757	3 821	64	100,00%	3 757	3 965	208
Manitou Center Madrid S.L.	100,00%	3	3	0	100,00%	71	818	747
TOTAL		432 621	548 178	115 557		484 419	634 399	149 980

NOTE 6 STOCKS

en milliers d'euros	31.12.2023			31.12.2024		
	Total brut	Dépréciation	Net	Total brut	Dépréciation	Net
Matières premières	127 233	2 469	124 764	108 243	2 730	105 513
En-cours de fabrication	62 132		62 132	38 613		38 613
Produits finis	105 380	2 269	103 111	115 090	2 328	112 762
Marchandises	75 184	7 120	68 064	77 773	7 470	70 302
TOTAL	369 929	11 858	358 072	339 718	12 528	327 190

NOTE 7 CRÉANCES D'EXPLOITATION

	Montants bruts			Provisions		
	<i>en milliers d'euros</i>	Mouvements 2024	31.12.2024	31.12.2023	Mouvements 2024	31.12.2024
Clients et comptes rattachés	501 301	-131 484	369 817	1 777	-1 731	46
Autres créances	30 147	-6 175	23 972	0		0
Créances diverses	328 621	-18 822	309 799	0		0
Capital souscrit appelé, non versé	0	0	0	0		0
TOTAL	860 068	-156 481	703 588	1 777	-1 731	46

	Montants nets	
<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2023	31.12.2024
Clients et comptes rattachés*	499 524	369 771
Autres créances	30 147	23 972
Créances diverses	328 621	309 799
Capital souscrit appelé, non versé	0	0
TOTAL	858 291	703 542
*Dont effets de commerce	8	3

NOTE 8 VENTILATION DES CRÉANCES

<i>en milliers d'euros</i>	Total brut	À moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations*	42 337	6 073	34 261	2 003
Prêts	0			
Autres immobilisations financières	3 324	824	1 000	1 500
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	137	137		
Autres créances clients	369 680	369 680		
Personnel et comptes rattachés	25	25		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	268	268		
Impôt sur les bénéfices	9 080	9 080		
Taxe sur la valeur ajoutée	20 173	20 173		
Divers	0	0		
Groupe et associés	292 821	292 821		
Débiteurs divers	11 403	11 403		
Charges constatées d'avance	5 831	5 831		
TOTAL	755 080	716 316	35 261	3 503
*Prêts accordés aux filiales au cours de l'exercice.	15 073			
*Prêts remboursés par les filiales en cours de l'exercice.	7 538			

NOTE 9 DISPONIBILITÉS ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été valorisées au cours du 31 décembre 2024.

Les Sicav monétaires ont fait l'objet d'un « acheté-vendu » à cette date et les intérêts courus sur les autres placements ont été comptabilisés à la fin de l'exercice.

	<i>en milliers d'euros</i>	2023	2024
SICAV monétaires			
Actions société cotée			
Provision pour dépréciation actions			
Actions propres de la société		23 445	23 445
Provision pour dépréciation actions propres		0	-651
TOTAL VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		23 445	22 794
		Disponibilités	39 485
TOTAL VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT & DISPONIBILITÉS		62 930	35 207

Au 31 décembre 2024, les actions propres détenues par la société en couverture d'options d'achat d'actions (1 381 461) sont inscrites en valeurs mobilières de placement pour le prix d'acquisition de 23 445 milliers d'euros, soit un prix moyen de 16,97 euros par action.

Au vu du cours de bourse moyen des 30 derniers jours précédant la clôture, une dépréciation a été constatée pour 651 milliers d'euros.

NOTE 10 CAPITAUX PROPRES

NOTE 10.1 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>en milliers d'euros</i>	Capital	Primes	Écart de réévaluation	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Subventions et provisions réglementées	Total de capitaux propres
31.12.2023	39 668	45 119	116 465	3 967	295 504	309 075	94 382	7 502	911 683
Augmentation de capital									0
Résultats 2023						94 382	-94 382		0
Dividendes						-51 660			-51 660
Résultats 2024							105 239		105 239
Impacts des écarts d'équivalence			34 423						34 423
Variation subventions investissement								-203	-203
Variation des amortissements dérogatoires de l'exercice								113	113
31.12.2024	39 668	45 119	150 888	3 967	295 504	351 797	105 239	7 413	999 595

NOTE 10.2 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Valeur nominale	Nombre	Montant
Composition du capital au début de l'exercice	1,00 €	39 668 399	39 668 399 €
Augmentation de capital	1,00 €		
Options de souscription d'actions	1,00 €		
CAPITAL AU 31.12.2024	1,00 €	39 668 399	39 668 399 €

NOTE 11 PROVISIONS

en milliers d'euros	31.12.2023	Dotations	Reprises		Changement de méthode	31.12.2024
			Utilisées	Non utilisées		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES						
Provision pour hausse des prix	0		0			0
Amortissements dérogatoires	6 924	113				7 037
Autres provisions réglementées	0		0			0
TOTAL	6 924	113	0	0		7 037
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
Litiges	944	3 280	54			4 171
Garanties données aux clients (1)	18 461	9 743	8 339	2 228		17 637
Pertes de change	18 353	18 002	18 353			18 002
Pensions et obligations similaires (2)	1 394	185	205			1 374
Autres provisions pour risques & charges	0					0
Provisions pour engagements de retraite (3)	21 028	2 762	1 597		0	22 193
TOTAL	60 181	33 972	28 547	2 228	0	63 376
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS						
Immobilisations incorporelles	0					0
Immobilisations corporelles	0			1		-1
Titres de participation	0					0
Stocks et en-cours	11 857	5 110	4 439	0		12 528
Comptes clients	1 778	39	1 771	0		47
Autres (4)	0	658	0	0		658
TOTAL	13 635	5 807	6 210	1		13 232
TOTAL GÉNÉRAL	80 740	39 892	34 757	2 229		83 645
Dont dotations et reprises :		Dotations		Reprises		
d'exploitation		18 828		19 198		
financières		18 497		17 787		
exceptionnelles		2 568				

(1) GARANTIES : une provision est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des machines et des pièces détachées au moment de leur mise en service par les réseaux ou à la clientèle finale. Elle couvre la garantie contractuelle, ainsi que son éventuelle extension après étude au cas par cas ou dans le cadre de campagnes. Cette provision est calculée selon une approche statistique.

(2) PENSIONS ET OBLIGATIONS SIMILAIRES : ce poste correspond au montant de la provision pour médailles du travail.

(3) PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE : les provisions pour engagement de retraite ont été évaluées selon les principes décrits dans la note 1.9.

(4) AUTRES : dépréciation des titres en auto-contrôle (voir note 9).

		31.12.2023	31.12.2024
Âge de départ	cadres	64/67 ans	64/67 ans
	non cadres	64/67 ans	64/67 ans
		Croissance progressive du nombre d'années de cotisation pour atteindre 43 ans	Croissance progressive du nombre d'années de cotisation pour atteindre 43 ans
Taux de progression annuel des salariés		4,30%	4,20%
Taux d'actualisation		3,15%	3,45%
Taux de rendement des actifs		3,15%	3,45%
Taux de mortalité		TGH05/TGF05	TGH05/TGF05
Taux de rotation du personnel	cadres	2,50%	2,50%
	non cadres	1,00%	1,00%

Les écarts actuariels ont été pris en compte en totalité dans le résultat.

La provision pour indemnité de fin de carrière a évolué comme suit :

	<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2023	31.12.2024
Engagement fin de période		-24 061	-22 193
Actifs de couverture fin de période		3 033	3 116
Situation financière		-21 028	-19 077
Coût des services passés		0	0
(Provision) / montant payé d'avance		-21 028	-19 077

L'impact sur le résultat enregistré dans les comptes en 2021 et en 2022 se décompose comme suit :

	<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2023	31.12.2024
Coût des services passés		1 635	2 036
Coût d'actualisation		792	821
Rendement attendu des actifs de couverture		-108	-95
Réduction			
Coût des services passés		-187	0
SOUS-TOTAL		2 132	2 762
Transfert acquisition		0	0
Écart actuariel calculé		2 017	-1 597
TOTAL		4 149	1 165

NOTE 12 VENTILATION DES DETTES

	<i>en milliers d'euros</i>	Total brut 31.12.2024	À moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes établissements de crédit*		382 807	251 744	123 188	7 875
Emprunts et dettes financières diverses		6 552	6 552		
Fournisseurs et comptes rattachés		253 448	253 448		
Personnel et comptes rattachés		56 226	56 226		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		32 766	32 766		
Impôt sur les bénéfices		0	0		
Taxe sur la valeur ajoutée		2 221	2 221		
Autres impôts et taxes		4 569	4 569		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		7 582	7 582		
Groupe et associés		103 329	103 329		
Autres dettes		23 469	23 469		
Produits constatés d'avance		38 211	38 211		
TOTAL		911 179	780 116	123 188	7 875
*Emprunts souscrits au cours de l'exercice.		10 000			
*Emprunts remboursés au cours de l'exercice.		3 804			

NOTE 13 ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

	<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2023	31.12.2024
Participations évaluées par équivalence*		548 178	634 399
Créances rattachées à des participations		34 802	42 337
Autres participations		17 513	17 513
Créances clients et comptes rattachés		292 999	250 826
Autres créances		282 859	292 821
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		78 886	56 877
Dettes immobilisations			
Autres dettes		149 333	103 329
Charges financières		4 973	4 320
Produits de participations		20 753	24 903
Autres produits financiers		15 229	21 404
* Dont écart d'équivalence :		115 557	149 980

Aucune transaction n'a été conclue en dehors des conditions normales de marché.

NOTE 14 PRODUITS À RECEVOIR ET CHARGES À PAYER

NOTE 14.1 PRODUITS À RECEVOIR

	<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2023	31.12.2024
Créances rattachées à des participations		1 156	1 652
Autres immobilisations financières		0	0
Créances clients et comptes rattachés		123 683	84 316
Autres créances		5 092	2 291
Disponibilités		67	86

NOTE 14.2 CHARGES À PAYER

	<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2023	31.12.2024
Emprunts et dettes établissements de crédit		2 131	940
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		181 903	86 527
Dettes fiscales et sociales		71 607	73 905
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		7 922	7 544
Autres dettes		18 309	20 848

NOTE 15 PRODUITS ET CHARGES CONSTATÉS D'AVANCE

	<i>en milliers d'euros</i>	Charges	31.12.2024
			Produits
Charges / Produits exploitation		5 831	38 211
Charges / Produits financiers			
Charges / Produits exceptionnels			
TOTAL		5 831	38 211

NOTE 16 ÉCARTS DE CONVERSION SUR DETTES ET CRÉANCES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

	<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2024
		Écarts d'actif*
		Écarts de passif
Emprunts et dettes financières		17 845
Instruments financiers		2 135
Clients		361
Fournisseurs		67
TOTAL		20 407
		15 598

* Couverts par une provision pour risque constituée pour 18 353 milliers d'euros.

NOTE 17 ÉCARTS DE RÉÉVALUATION

	<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2023	31.12.2024
ACTIF			
Terrains		354	354
Participations		554	554
	TOTAL	908	908
PASSIF			
Réserve de réévaluation (1976)		908	908
Autres écarts (écarts de mise en équivalence, cf. note 5)		115 557	149 980
	TOTAL	116 465	150 888

NOTE 18 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	<i>en milliers d'euros</i>	2023	2024
A - RÉPARTITION PAR ACTIVITÉ			
Production (société Manitou BF)		1 415 991	1 312 162
Négoce pièces de rechange		222 321	221 512
Négoce matériels		351 321	318 589
	TOTAL	1 989 633	1 852 263
B - RÉPARTITION PAR MARCHÉ			
France		527 194	467 836
Export		1 462 439	1 384 427
	TOTAL	1 989 633	1 852 263

NOTE 19 REPRISES DE PROVISIONS ET TRANSFERT DE CHARGES

	<i>en milliers d'euros</i>	2023	2024
		Produits	Produits
Reprise de provision pour risques		11 758	12 988
Reprise dépréciation immobilisations corporelles		1	
Reprise de provision dépréciation actifs circulants		3 322	6 210
Transfert de charges d'exploitation*		11 584	17 130
	TOTAL	26 665	36 328

* Le poste de transfert de charges comprend principalement des refacturations de services centraux aux filiales Manitou Italia et Manitou Americas pour respectivement 3 043 milliers d'euros et 1 247 milliers d'euros, ainsi que diverses refacturations de frais.

NOTE 20 RÉSULTAT FINANCIER

NOTE 20.1 PRODUITS FINANCIERS

	<i>en milliers d'euros</i>	2023	2024
		Produits	Produits
Revenus de titres		20 753	24 903
Gains de change		48 614	56 849
Reprise de provision dépréciation titres			
Autres produits		17 343	22 988
	TOTAL	86 710	104 741

NOTE 20.2 CHARGES FINANCIÈRES

	<i>en milliers d'euros</i>	2023	2024
		Charges	Charges
Intérêts sur emprunts		11 858	15 853
Pertes de change		54 049	65 964
Dotations dépréciation titres		0	0
Autres charges		7 342	6 767
	TOTAL	73 250	88 584

NOTE 21 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

NOTE 21.1 PRODUITS EXCEPTIONNELS

	<i>en milliers d'euros</i>	2023	2024
		Produits	Produits
Produits de cession immobilisations corporelles		111	68
Produits de cession immobilisations financières		0	6 600
Reprise amortissements dérogatoires		114	
Reprise provision pour risque		210	
Divers		212	323
	TOTAL	647	6 991

NOTE 21.2 CHARGES EXCEPTIONNELLES

	<i>en milliers d'euros</i>	2023	2024
		Charges	Charges
Charges nettes s/cessions immobilisations incorporelles*		46	11
Charges nettes s/cessions immobilisations corporelles		82	60
Charges nettes s/cessions immobilisations financières		0	0
Dotations aux amortissements dérogatoires et exceptionnels		102	2 568
Divers		6 321	398
	TOTAL	6 551	3 037

NOTE 22 IMPÔT

NOTE 22.1 VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

<i>en milliers d'euros</i>	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat après impôts
Résultat courant	138 380	30 221	108 159
Résultat exceptionnel	3 954	1 021	2 933
Participation	-7 596		-7 596
Crédits d'impôts*		-1 778	1 778
Produits d'impôts d'intégration fiscale**		-174	174
Charges d'impôts dus à l'étranger***		209	-209
Résultat net comptable	134 738	29 499	105 239

* Il s'agit des crédits d'impôts recherche, mécénat et famille.

** Il s'agit du produit d'impôt d'intégration fiscale de la filiale Manitou Global Services.

*** Il s'agit essentiellement de l'impôt du bureau de Manitou BF en Roumanie.

NOTE 22.2 CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE

Le montant du crédit d'impôt recherche comptabilisé sur l'exercice 2024 est de 1 589 milliers d'euros.

NOTE 22.3 ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

<i>en milliers d'euros</i>	Base	2024 Montant
NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES		
ACCROISSEMENTS		
Provisions réglementées au 31.12.2024	7 037	
Autres évaluations dérogatoires		
TOTAL	7 037	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS		1 818
ALLÈGEMENTS		
Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation	25 083	
TOTAL	25 083	
ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS		6 479

NOTE 22.4 INCIDENCE DES ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES

<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2024
Résultat de l'exercice	105 239
Participation	7 596
Impôt sur les bénéfices	29 499
Résultat avant impôts	142 334
Variation des provisions réglementées	113
Autres évaluations dérogatoires	
Résultat avant impôts, hors incidences des évaluations fiscales dérogatoires	142 448

NOTE 23 CRÉDIT-BAIL

Aucun contrat de crédit-bail immobilier ne subsiste au 31 décembre 2024.

NOTE 24 ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 24.1 ENGAGEMENTS DONNÉS

	<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2024
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions, nantissements		116
Hypothèques		
Pactes d'actionnaires		
Ventes de devises à terme et options de change		323 815
CAP de taux		52 500
Tunnel de taux		55 000
Swaps de taux		70 000
Engagements de reprise de matériels		

Il est précisé que la valeur marchande desdits matériels est, en général, supérieure à la valeur de rachat.

NOTE 24.2 ENGAGEMENTS REÇUS

	<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2024
Achats de devises à terme		25 059

NOTE 25 EFFECTIF MOYEN

	<i>Personnel salarié</i>	2023	2024
Cadres		756	827
Agents de maîtrise et techniciens		71	73
Employés		652	686
Ouvriers		1 336	1 379
	TOTAL	2 815	2 965

NOTE 26 INFORMATION RELATIVE À LA RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Montant total de la rémunération et des avantages en nature versés aux mandataires sociaux durant l'exercice 2024 :

<i>en milliers d'euros ou nombre de titres</i>	Salaires	Autres rémunérations	Stock-options attribuées	Stock-options attribuées	Stock-options levées	Autres prov. et engagements
Mandataires sociaux non dirigeants	193	716				501
Mandataires sociaux dirigeants		1 796				682

NOTE 27 INFORMATION RELATIVE AUX HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La société estime que l'information prévue par l'article 222-8 du règlement général et l'instruction n° 2006-10 de l'AMF, et donnée dans l'annexe aux comptes consolidés, est de nature à répondre aux dispositions introduites par le décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008.

NOTE 28 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Comme pour la valorisation des titres mis en équivalence, les comptes consolidés de l'exercice 2024 ayant été établis selon les normes IFRS, les valeurs retenues pour la présentation de ce tableau sont celles résultant de ces normes.

SOCIÉTÉS <i>en milliers d'euros ou en devise</i>	Capital	Réserves et report à nouveau avant affect. du résultat	Quote-part de capital détenu en %	VALEURS COMPTABLES DES TITRES DÉTENUS			Prêts et avances consentis et non remboursés	Montants des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes	Bénéfice ou Pertes (-)	Dividendes encaissés
				Brute	Nette	Mise en équivalence					
I - Renseignements détaillés											
A - FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la société)											
	En devise locale	En devise locale		EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	En devise locale	En devise locale	EUR
Manitou Global Services	1 320	18 412	100,00%	1 716	1 716	19 511	5 495		16 176	601	650
LMH Solutions	3 000	-1 077	100,00%	3 000	3 000	1 820	1 814		9 929	-103	
Manitou Italia	5 000	161 396	100,00%	59 860	59 860	195 731	30 660		492 702	33 803	
Manitou Benelux SA	500	2 736	99,90%	713	713	9 008			152 038	5 777	6 052
Manitou Portugal	600	4 885	100,00%	2 963	2 963	8 432			45 150	2 876	2 200
Manitou Deutschland GmbH	800	1 441	100,00%	8 712	8 712	6 962			129 993	4 721	4 900
Manitou Manutencion Espana SLU	190	3 116	100,00%	6 732	6 732	13 633	1 141		83 335	3 356	809
Manitou Interface & Logistics Europe	2 000	2 863	99,75%	1 995	1 995	4 901	7 772		30 117	42	
Manitou Nordics	242	-45	100,00%	244	244	250			142	53	281
MN Lifttek Oy	8	2 936	86,00%	4 494	4 494	5 339	733		12 148	755	
Easyli	378	-2 125	81,90%	3 132	3 132	964	4 673		2 206	-2 016	
GIERRE	30	2 429	100,00%	3 757	3 757	3 965	2 364		5 081	166	
Manitou Center Spain	484	-1	100,00%	71	71	818	2 786		15 059	335	
Manitou UK	GBP	GBP							GBP	GBP	
	230	7 943	99,42%	598	598	16 583			183 615	6 535	9 115
Manitou Americas Inc,	USD	USD							USD	USD	
	361 165	-100 288	100,00%	278 973	278 973	225 879					-5 933
Manitou Asia-Pacific Holding Pte Ltd	SGD	SGD							SGD	SGD	
	1 928	2 954	100,00%	1 310	1 310	10 313	39			-20	
Manitou Holding Southern Africa	ZAR	ZAR							ZAR	ZAR	
	27 769	-371	100,00%	1 642	1 642	29 255				-351	
Manitou Middle East	AED	AED							AED	AED	
	1 000	1 294	100,00%	212	212	654				196	
Manitou Australia	AUD	AUD							AUD	AUD	
	400	14 637	100,00%	1 325	1 325	11 549	4 315		147 875	4 333	
Marpoll Pty Ltd (Lift&Rite Hire & Sales)	AUD	AUD							AUD	AUD	
	100	12 396	100,00%	5 577	5 577	6 672	15 808		37 473	-1 306	
Manitou China	CNY	CNY							CNY	CNY	
	59 938	-29 379	100,00%	5 705	5 705	4 511			20 040	3 649	
Manitou Vostok	RUB	RUB							RUB	RUB	
	338	-36 296	100,00%	3 761	3 761	492			67	18 669	
Manitou Polska	PLN	PLN							PLN	PLN	
	200	3 543	100,00%	53	53	1 066			193	815	
Manitou South Asia	INR	INR							INR	INR	
	45 000	161 814	100,00%	637	637	2 962	5 291		1 959 000	56 642	
Manitou Equipment India	INR	INR							INR	INR	
	7 002 429	-2 531 535	100,00%	69 560	69 560	42 388	7 550		5 798 481	-659 188	
Manitou Brasil Importação E Comércio De Máquinas De Elevação Ltda	BRL	BRL							BRL	BRL	
	53 633	-14 574	99,99%	12 570	12 570	5 939	10 411		151 901	-900	
Manitou Malaysia	MYR	MYR							MYR	MYR	
	12 465	279	100,00%	2 564	2 564	2 491	4 903		21 715	-1 170	
Manitou Chile	CLP	CLP							CLP	CLP	
	128 871	-19 552	100,00%	136	136	122				16 379	
Manitou Mexico	MXN	MXN							MXN	MXN	
	5 150	1 909	99,00%	221	221	364				786	
Manitou Japan CO LTD	JPY	JPY							JPY	JPY	
	12 000	5 595	100,00%	103	103	113				809	
Manitou PS UK	GBP	GBP							GBP	GBP	
	1 000	730	100,00%	2 060	2 060	1 689				762	896

SOCIÉTÉS <i>en milliers d'euros ou en devise</i>	Capital	Réserves et report à nouveau avant affect. du résultat	Quote-part de capital détenu en %	VALEURS COMPTABLES DES TITRES DÉTENUS			Prêts et avances consentis et non remboursés	Montants des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes	Bénéfice ou Pertes (-)	Dividendes encaissés
				Brute	Nette	Mise en équivalence					
B - PARTICIPATIONS (10 à 50 %)											
MGF	4 682	22 051	49,00%	12 571	12 571	12 571				2 745	
Manitou Finance Ltd	7 270	6 244	49,00%	4 875	4 875	4 875				3 016	
C - PARTICIPATIONS (Sociétés sans activité)											
Cobra MS	40		100,00%	40	40					-2	
Manitou Developpement	25		100,00%	25	25	25				-2	
II - Renseignements globaux											
A - FILIALES non reprises au paragraphe I	Néant										
B - FILIALES non reprises au paragraphe I	Néant										
C - PARTICIPATIONS non reprises au paragraphe I	Néant										

NOTE 29 INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES

SOCIÉTÉS <i>en nombre de parts ou d'actions ou en milliers d'euros</i>	Nature et nominal	Devise	Nombre de parts ou d'actions	Valeur comptable d'origine	Valeur en équivalence
MANITOU GLOBAL SERVICES	Actions de 20	EUR	66 000	1 716	19 511
MANITOU FINANCE FRANCE SAS	Actions de 1000	EUR	12 571	12 571	12 571
MANITOU UK Ltd.	Actions de 1	GBP	228 670	598	16 583
MANITOU ITALIA	Actions de 1	EUR	5 000 000	59 860	195 731
MANITOU BENELUX SA	Parts de 500	EUR	999	713	9 008
MANITOU ASIA -PACIFIC HOLDING Pte Ltd	Actions de 1	SGD	1 927 764	1 310	10 313
MANITOU Portugal	Actions de 5	EUR	120 000	2 963	8 432
MANITOU DEUTSCHLAND GmbH	Actions de 800 000	EUR	1	8 712	6 962
MANITOU HOLDING SOUTHERN AFRICA PTY Ltd.	Parts de 1	ZAR	27 769	1 642	29 255
MANITOU FINANCE Ltd.	Parts de 1	GBP	3 562 000	4 875	4 875
MANITOU AMERICAS	Actions de 361 101	USD	1	278 973	225 879
MANITOU AUSTRALIA PTY Ltd.	Actions de 1	AUD	400 000	1 325	11 549
MANITOU CHINA				5 705	4 511
MANITOU MANUTENCION ESPAÑA S.L.	Actions de 1	EUR	200 000	6 732	13 633
MANITOU VOSTOK	Actions de 1	RUB		3 761	492
MANITOU POLSKA	Parts de 1	PLN	400	53	1 066
MANITOU INTERFACE LOGISTICS EUROPE	Actions de 500	EUR	3 990	1 995	4 901
MANITOU SOUTH ASIA PRIVATE LTD	Actions de 10	INR	4 499 999	637	2 962
MANITOU BRASIL MANIPULACAO DE CARGAS	Actions de 1	BRL	53 628 770	12 570	5 939
MANITOU NORDICS SIA	Actions de 1	EUR	170 000	244	250
MANITOU MIDDLE EAST	Actions de 1	AED	1 000 000	211	654
MANITOU MALAYSIA	Actions de 1	MYR	12 465 100	2 564	2 492
MANITOU CHILE	Actions de 1	CLP	15 000 000	136	122
LMH SOLUTIONS	Actions de 10	EUR	300 000	3 000	1 820
MANITOU EQUIPMENT INDIA	Actions de 10	INR	522 802 875	69 560	42 388
MARPOL LIFTRITE	Actions de 1	AUD	100 000	5 577	6 672
MANITOU MEXICO	Actions de 200	MXN	25 493	221	364
MANITOU JAPAN CO LTD	Actions de 100	JPY	120 000	103	113
MANITOU UK PS	Actions de 1	GBP	1 000 000	2 060	1 689
MN LIFTEK OY	Actions de 1	EUR	43	4 494	5 339
COBRA MS	Actions de 400	EUR	100	40	40
MANITOU DEVELOPPEMENT	Actions de 1	EUR	10 000	25	25
EASYLI	Actions de 100	EUR	3 099	3 132	964
GI.ERRE	Actions de 1	EUR	30 000	3 757	3 965
MANITOU CENTER MADRID, S.L.	Actions de 1	EUR	3 000	71	818
TOTAL				501 905	651 885

NOTE 30 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'événement postérieur à la clôture significatif à la date d'arrêté des comptes consolidés clos le 31 décembre 2024 par le Conseil d'administration du 5 mars 2025.